L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 19 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

MERCREDI 16 AVRIL 1884.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 15 avril 1884
Thermomètre de O. DURAND, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade
heures du matin	62	16
Midi	82	27
3 P. M.	81	23
6 P. M.	77	25

Mardi, 15 avril 1884, 3 p.m

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes

Atlanta	71	Louisville, Ky	—
Augusta, Géo	75	Memphis, Tenn	81
Cheyenne, Ter	—	Mobile, Ala	79
Cairo, Ill	—	Montgomery, Ala	—
Chattanooga, Tenn	—	Nashville, Tenn	—
Cincinnati, O	—	New Orleans, La	81
Davenport, Iowa	—	Omaha, Neb	—
Dubuque, Iowa	—	Pittsburgh, Pa	—
Galveston, Texas	79	Savannah, Géo	72
Indianola	87	Shreveport, La	81
Keokuk, Iowa	—	St-Louis, Mo	—
Key West, Fla	83	St-Paul, Minn	—
La Crosse, Wis	—	Vicksburg, Miss	79
Leavenworth, Kan	—	Yankton, D. T	—

Hauteur des eaux au-dessus du niveau de l'étiage (zéro) les plus basses.

Augusta	19 09	Nashville, Tenn	11.01
Cairo, Ill	39 00	New Orleans	1.02
Cincinnati, O	18 04	Omaha, Neb	9.07
Davenport, I	9.06	Pittsburgh, Pa	6.11
Keokuk, Iowa	11.1	Shreveport, La	17 10
La Crosse, Wis	6.04	St-Louis, Mo	25 10
Leavenworth, K	13.01	St-Paul, Minn	6.07
Louisville, Ky	8.08	Vicksburg, Miss	45.06
Memphis, Tenn	32.10	Yankton	9.01

Les hautes eaux au niveau des hautes eaux de 1882 ou 1874 le cas échéant.

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS,

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Peter J Mandal à Mlle Elizabeth Hampton.
H D Montou à Mlle Mary Henstead.

Naissances.

Mme A W Jackson, un garçon, 10 jan;
Mme W E David, une fille, 10 avril;
Mme Joe M Miller, un garçon, 14 fév;
Mme Eugène Garcia, un garçon, 14 mars;
Mme Henry Kouns, une fille, 27 mars.
Mme O A Holdsworth, une fille, 13 mars
Mme Gabriel Kaufman, un garçon, 22 fév;
Mme John Wagner, une fille, 11 avril;
Mme Theodore Isermann, une fille 1 sep 1883.
Mme Horace Arceneux, une fille, 7 avril;
Mme Joseph Robert, un garçon, 13 fév.

Décès.

Charles J Hunt, 17 mois, Calliope, près Rendu.
Peter A Broal, 9 mois, 1733 1½ Tchoupitoulas;
Birdie B Glass, 4 ans, 87 Harmonie;
Richard F Monschan, 61 ans, Jersey et Joseph;
Florentine A David, 4 jours, 591 Nord Claiborne;
Aldwyn Faust, 5 mois, 99 Marigny;
John Naberschnig, 16 mois, Claiborne, près St-Bernard;
Georges Acimas, 53 ans, Dauphine, près Mazant;
Wm I Brooks, 39 ans, 67 Dauphine;
Mary K Anthony, 6 mois, Congrès près Claiborne;
Francis Johnson, 21 ans, 271 Girod.
Mme Mary Baxter, 25 ans, Quatrième près Annunciation.
Mme Clara Simon, 20 ans, 264 Camp
Emily Certain, 1 heure, 97 8 Galvez.
Mme Belle Williams, 35 ans, St Patrick, près Sixième.
Lena Entzminger, 7 mois, 429 Chartres.
John P Gautrel, 61 ans, Chartres, près Pologne
Moses Hall, 14 mois, 250 rue des Carpeaux.
Esther A Martinez, 2 mois, Promenade Carondelet, près Roman.
J F Luminais, 56 ans, 177 Hôpital.
Elizabeth Walker, 7 jours, 234 Ursulines.
Ernest Bouchon, 27 mois, 284 St Philippe
Dame Veuve Victor Thibeville, 59 ans 243 N Johnson.
Oliver Daniels, 10 ans, Howard et Philip.
Henrietta Williams, 22 ans, Infirmerie de la Petite Vérole.
Anne Simmes, 68 ans, 47 1/2 Septième.
Charlotte Bart, 70 ans, 140 Englise.

Voyageurs arrivés.

CITY HOTEL.

15 avril 1884

Mlle Anna Pete, 8, St Martinville Le; F P Mullen, Washington, D C; Mme J T Graham, Philadelphie; E Williams, E Wells, Cincinnati; J F Trice, Shreveport; H Y B Neal, Minden, La; H Rand, J P Wade, John Keaver, Madisonville; J A Rowland, J F Sample, Arkansas; Jos Fuche, Montgomery; B F Baker, Chicago; W D Bailey, Ark; Rich H Price, Dyke Spark; John S Copley, N Kiernan, J A Roberts, Goodsmith, R Wall, Adolph Daniel, Louis Peter, E C Kennedy, W A Rea, D S Maria, Jacob Isaac, Mlle Louise Peter, Mlle Estelle Zanesmiker, J B Stevens et femme, Mobile; D A Skeen, Louisville; A E Rowell, Prairie Hall; F C Prichard, Mobile; Mme Dick Roper 2 enfants et bonne, Mme E L Lafrance, Mlle M Miles, Mlle W Miles 2 A Lale, J Merrill, Wm Harris, Mobile.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des hypothèques:

Mme C. K. Porter à Frédérick Fischer, huit terrains et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues St. Charles, Short, Lowes et l'Avenue Carrollton $5,000

William Philip Smith à Samuel S Patten, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Magasins, Camp, Bordeaux et Valence.....$2400

Mme veuve Joseph Deora à Jayme Frigola, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Union, Bourbon, Bourgogne et Remparts.....$1,450

Mme Charles K. Porter à Thomas L Preston, sept terrains et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Dublin, Troisième, Zimpel et l'avenue Carrollton.....$2,000

Succession Henry W Staub à Christ Rohr, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Tchoupitoulas, Pleasant, Harmonie et Felton.....$1100

Mme Alden McLellan à Auguste Hohanse, cinq terrains et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Magasins, Camp, Peniston et Amélia.....$2,200

Joseph A. Walker an même, quinze terrains et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Pitt, Prytanée, Upper Line et Robert.....$1000

Mme Michael Ryan et a un New Orleans City and Lake R. R Company, deux terrains et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Pitt, Prytanée, Robert et Upper Line.....$700

Mme Charles Jules De Lafolye à Mlle Ophélia A. Watson, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Orléans, Ste-Anne, St-Claude et Trémé.....$2,000

Mme Anne Haue à Henry Martin Meany, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Commune, White, Gravier et Dupré.....$300

La même à Edward Linn, deux terrains et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues White, Broad, Commune et Bandin.....$825

Marcellus Vallas à Robert James McNsill, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Dryades, Delachaise, Bacchus et l'Avenue de la Louisiane.....$1000

Mme Elizabeth Ellen Gladey à Antonio Pino, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Union, St-Jean-Baptiste, Français et Girod.....$600

Mme William Birtles à Edgar H Farrar, cinq terrains et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Poydras, Perdido, Rochebleave et Dorgenois.....$500

Ernest Engel à Ernest Grundmann, une portion de terre et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Domaine, St-Philippe, Léonard et Prieur.....$1400

Salomon Félix à Robert Madison Fautt, cinq terrains et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Miro, Colombus, Kerlerec et Galvez.....$950

Mme Clara Laficte à Clément Tabezies, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Bourgogne, Remparts, St-Philippe et Ursulines.....$1800

Mme Louis Copping à Gottfried Haft, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Marigny, Espagne, Marais et Urquhart.....$850

Joseph Auguste Decuir à William George Clarke, deux terrains et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues O'Reilly, Aubry, Dorgenois et Roman.....$2250

Mme veuve Chas G. Fletcher à Dominique Dons, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Franklin, Terdaichore, Bassin et Enterpe $1,800

Succession Mme Vve Placide Forstall à Mlle Delphine Tricou, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Remparts, Bourgogne, Ursulines et Hôpital; 2 Un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Quartier, Maria et le Chemin du Bayou....$12,600

La même à la même un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Royale, Conti, St Louis et Bourbon.....$13,750

La même à Joachim Parra, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Ursulines, Remparts, Bourgogne et Hôpital.....$1,050

Alexis Domeztre à Colin P. Huntington une portion de terre et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Claiborne, Poydras Nord, Poydras Sud et Ste-Jeanne.....$250

Ramon Vroeca et Jérôme Geipi à Joseph Hoselle: 1—trois terrains et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Levée, Jumonville, Monroe et Adams; 2—deux terrains et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Levée, Monroe, Jumonville et Hancock; 3—deux terrains et bâtisses situés à l'encoignure des rues Levée et Adams.....$3,920

Mme Chas A. Philipi à Joseph Garcia: 1—un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Ursulines, Johnson, Hôpital et Galvez; 2—une portion de terre et bâtisses compris entre les mêmes rues que les précédents.....$5,400

Rammassé mort.—Hier matin, un homme de couleur a été ramassé mort, au coin des rues Palmyre et Gravier. *Le Coroner* a été informé cette mort à la suite *une mandrerie* de liqueurs enivrantes. *Un emprunt* de convoquer à ressorts en cette matière de la bouteille, un nommé Horville Martin, résidant d'Algier.

Conseil municipal.—Une des dernières réunions, sinon la dernière, du Conseil a eu lieu hier soir, sous la présidence du Maire.

Les communications reçues depuis la dernière séance, ont été lues par leurs titres et envoyées aux comités dont elles sont du ressort; elles sont :

Le rapport hebdomadaire du Trésorier, à la date du 14 avril, relatif à la situation financière de la ville.

Le rapport mensuel du Commissaire des Bâtiments publics.

Un lettre du Maire faisant savoir à l'assemblée qu'il a approuvé l'ordonnance 858, octroyant une charte à la compagnie du gaz Brockaway, laquelle ordonnance a été promulguée. Le Maire ajoute qu'il ne s'est présenté personne déclarant l'intention de remplir les conditions du contrat, et qu'en raison de cette abstention l'ordonnance reste lettre morte.

La communication de MM. John Artignes et Cie., datée du 1er avril, et offrant $16,500 par mois des revenus des marchés publics pendant 32 mois, aux mêmes conditions imposées par le Comité de l'Ordre public à MM. Vidalat & Cie.

La soumission de R. J. Connolly pour l'obtention du contrat de dessécher la rue Philippe.

Le comité de finances Favorise l'envoi au comité des Ponts et Chaussées de l'ordonnance relative au plancheyage d'une partie de la rue du Camp.

Le même comité a renvoyé au Conseil la pétition de la compagnie d'assurances de la Nouvelle-Orléans, déclarant qu'elle était plutôt du ressort des tribunaux, que du sien.

Le comité de l'Instruction publique approuve l'ordonnance qui a trait au transfert de la bibliothèque de la ville, de la salle du Lycée en la salle Tulane.

Le comité de l'Eclairage se prononce en faveur de l'ordonnance relative à la pose de cinq lumières électriques additionnelles rue du Canal.

Le comité des Améliorations fait bon accueil aux pétitions de MM. Ernst & Cie, John Foerster et Jacob Rohn.

Le comité de l'Ordre public fait un rapport approuvant la pétition de la Compagnie des Bouchers et des Abattoirs, dite "Union" et soumet une ordonnance y relative. Dans le même rapport, il est hostile à l'allocation de $500 proposée pour couvrir les dépenses d'un avocat qui irait à Washington dans l'intérêt d'un procès de la compagnie dite "Crescent City Live Stock."

Le comité propose d'autoriser le maire de la ville à mettre en demeure la compagnie du télégraphe "Western Union" et la compagnie du téléphone de se conformer en moins d'une semaine aux dispositions des ordonnances 519 et 547, à défaut de quoi, les ordonnances seront révoquées.

Le comité favorise l'ordonnance pourvoyant à la pose de conduits souterrains en verre autour de certaines maisons de résidence avenue St. Charles, à la condition que la compagnie du chemin de fer N. O. & Carrollton y consente.

Le comité de Budget donne tant un rapport repoussant les pétitions de MM. Bernard Bros., John Weber, Joseph White, E. Liberman, James Mulhaly et de la Mère supérieur du Couvent de Sainte-Croix; et favorisant celles de l'église Baptiste "Free Will" et de MM. Duncan McNeil, Britten & Bridget, Alexis Palmes, S. P. Cushman et J. H. Duggan.

Nombre de pétitions ont été déposées sur le bureau du secrétaire; en tre autres:

Une des propriétaires foncières rue Jackson, entre Coiisé et Prytanée, demandant le pavage de cet endroit.

Une de M. R. McLellan, pour l'éclairage au gaz de l'angle des rues Septième et Baronne.

Une de W. S. Salter demandant l'autorisation d'ériger une palissade autour de la gare du chemin de fer du Port Esquingo, à l'intersection des rues Canal et Bassin, dans un but de précaution.

Une de MM. Lucas E. Moore & Cie, agents de la compagnie de vapeurs Harrison, demandant le renouvellement pour une durée de 25 années, des privilèges à eux octroyés au mois d'août 1882.

M. Barthe a interrompu ici les débats de l'assemblée pour faire savoir le motif de l'absence de M. Hardy, mandé paraît il hors de la ville, au chevet d'un membre de sa famille gravement malade.

Les allocations mensuelles ont été votées pour défrayer les dépenses de l'administration dans ses diverses branches.

La Banque Nationale de la Louisiane ayant prêté la somme complémentaire pour arriver au chiffre de $130,000, totalité des dépenses du mois de mars, la ville lera droit à jouir dans sa caisse des réclamations de ses créanciers.

M. Ryan a appelé l'ordonnance dite "Sherman, Lemaire et autres."

M. Lagan a dit que les mêmes conditions imposées à M. Brockaway devraient être imposées à MM. Sherman, Lemar é et autres.

M. Reilly a répondu que dans le cas de M. Brockaway, un dépôt de $100,000 avait été exigé avant la promulgation de l'ordonnance, tandis que dans le cas de MM. Sherman, Lemaire et autres, on donnait 90 jours pour l'accomplissement des premières formalités.

M. Booth a rappelé qu'il était bien entendu qu'un *bonus* de $50,000 serait exigé de toute compagnie de gaz pour l'octroi d'une charte. Il est déclaré en faveur du délai demandé à la compagnie pour faire le dépôt de $100,000, parce que c'est une compagnie locale.

Une proposition du comité des Améliorations publiques, d'exiger un paiement comptant du *bonus*, a été repoussée.

L'ordonnance en discussion a subi les mêmes amendements apportés à l'ordonnance de Brockaway, il y a une semaine ou deux.

Il s'est consumé deux heures en débats très vifs, très animés.

Certains membres ont débité des tirades très longues et parfois très violentes. Pendant un moment ces membres se sont exprimés dans un langage si véhément, si immodéré, que bien peu n'en est fallu pour que des incidents regrettables se produisissent. L'un d'eux est allé jusqu'à accuser de prévarication un de ses collègues.

L'ordonnance soumise à l'assemblée, a été adoptée à une très forte majorité de 21 voix contre 3. Ceux qui ont voté négativement sont : MM. Beunere, Lagan, McManus et Reilly.

M. Michaelis a proposé de prendre en considération l'ordonnance révoquant les privilèges accordés à la Compagnie du chemin de fer N. O. & Pacific, sur la tarture devant Carrollton.

Cette proposition a soulevé des objections.

M. Sancier a vainement suggéré de considérer les questions telles que les présenterait le secrétaire selon son casier.

Le Conseil a consenti à mettre en discussion l'ordonnance appelée par M. Michaelis.

M. Harthe, rapporteur du comité de l'Ordre public, a soumis l'opinion écrite de l'avocat de la ville, M. Buck, au sujet de l'abrogation du contrat de la compagnie du chemin de fer avec la ville.

Dans sa réponse au comité, M. Buck dit :

1- Que le contrat n'est pas valide pour dix ans.

2- Que si le contrat est valide pour dix ans, il l'est aussi pour quatre-vingt-dix-neuf. Les classes des dix années restantes aux privilèges du bac.

3- Qu'il n'y a pas de raison pour ne pas abroger un acte illégal, surtout lorsqu'une des parties contractantes est une corporation municipale.

L'avocat de la ville ne saurait entamer des procédures judiciaires pour la révocation des privilèges consédés, avant l'adoption par le Conseil d'une ordonnance qui y ait trait.

En dépit de l'opposition de M. Kaiser, l'ordonnance a été adoptée par une majorité de 23 voix contre 4.

L'ordonnance relative à l'affermage des revenus des marchés publics, a été longuement et chaudement discutée sans qu'aucune disposition en soit faite.

Encore une fois, il y a eu péril en la demeure, l'harmonie a failli être bannie du sein de l'assemblée. Les flèches se décochaient des quatre coins de la salle; tout le monde voulait parler en même temps, et n'avait que des choses désagréables à dire implicitement de ses collègues.

Enfin, rendons-en grâce au ciel! les paroles acides comme verjus qui se sont dites n'ont pas eu le regrettable effet qu'on en craignait.

Bref, la discussion de l'ordonnance a été renvoyée à huitaine.

A l'heure où nous quittons la salle, minuit, les débats étaient plus piquants que jamais, et la séance menaçait de se prolonger jusqu'au jour. Peut-être durera-t-elle encore (?).

Grand émoi.—Un incident dont la fréquence est par trop blâmable, n'est produit hier, dans la journée, à l'angle des rues Canal et Carondelet, et a causé un vif émoi. Une forte détonation s'y est fait entendre laissant croire à l'une de ces rencontres sanglantes suivies de mort d'homme.

Le passant on accourait, et la foule pendant un moment était si dense, que la circulation du grand boulevard se trouvait obstruée. On a découvert deux cartouches que quelque mauvais plaisant avait placées sur la voie du chemin de fer du West End, et que le convoi, arrivant en gare, avait fait éclater.

Cet incident, si insignifiant en lui-même, a eu les proportions d'un gros événement. Les curieux massés sur les lieux n'ont été dispersés qu'à grand'peine par la police.

Cour ci le de district.—Les successions ouvertes hier, sont celles de Jean Pierre Ganivet, Christiane Weber Standlian et épeux, Pierre Tierman, Thomas Saulet, Adrien Young ou Yung, James C. Davidson et Alice Schmitt.

L'interdiction de Benj. J. West est demandée.

Une action est intentée par J. L. Herwig contre P. A. Monray, pour le recouvrement de $5000.

John Nicol et Philippe Hirsh ont entamé des procédures pour la dissolution de leur société commerciale.

B. F. Norris & Cie actionnent A. M. Hill; Andrew Hero jr. actionne Marie Barry; Anna Oser, veuve de Wm Oser, actionne George Fouche.

Cour Criminelle.—Section A.—juge Roman.—Les poursuites dirigées contre Michael R. Rodger, pour actes de violence, ont été abandonnées par le ministère public.

L'enquête relative à la plainte déposée contre Ernest Landwehr et George Hieser pour attaque brutale et violences, a été remise à un autre jour.

La femme D. Kereney a été trouvée coupable de voies de fait.

Section B—juge Baker.—Valeron, connu aussi sous le nom de Babe Olabere, a été innocenté d'une accusation de vol avec effraction.

George H. Harris a été convaincu du même méfait.

Les nommés William G. Kendall, William Fitzgerald, Black Bill, F. D. Winters et Frank Brihler ont comparus sous diverses inculpations, qu'ils ont tous repoussées.

Trains d'excursion.—Le premier train d'excursion, par le chemin de fer de Mobile, est parti de la gare, rue du Canal, dimanche dernier, 6 heures et demie du matin, avec un nombre considérable de touristes qui se rendaient dans les villes de bains situées sur le lac Borgne et le golfe. Il y aura désormais tous les dimanches, pendant toute la durée du printemps et de l'été, un train d'excursion, chaque dimanche pour les localités ci-dessus. Prix, aller et retour, un dollar seulement.

Association de Bienfaisance des Laitiers.—Cette société bien connue vient d'avoir une assemblée très importante, sous la présidence M. Pierre Canterou. Après avoir pourvu, par des mesures bien combinées, aux soins à donner aux membres qui seraient malades, et à assurer une pension aux veuves de membres décédés, elle a adopté une résolution—qu'fixe les séances régulières au deuxième lundi de chaque mois, à 7 1/2 heures du soir.

Nous apprenons avec plaisir que la Société se propose de donner, sous peu, un grand pique nique à un endroit qui sera désigné plus tard.

Il sera distribué des prix aux vainqueurs

Loterie des Bons à prime.—Le trente-quatrième tirage trimestriel de la loterie des Bons à prime a eu lieu hier, à l'Hôtel de Ville, sous la surveillance du Syndicat de la Dette de Ville. Voici la liste des quarante-cinq numéros gagnants :

1795	158	6438	8761	3852	4975	4159
4681	4027	1719	1554	9266	230	509
8078	6960	7243	9365	6599	5956	5357
1177	6951	6068	5494	3660	5056	6052
1885	3706	2336	3735	8425	5161	9077
6908	2250	7982	5250	4535	5322	6131
6803	3254	8922.				

Tribulations d'un Chinois.—Un Chinois du nom de John Kinch a été atteint d'orgueuse, hier, à l'Hôpital de charité, souffrant de lésions internes très graves. Il a fait un récit émouvant d'une mésaventure qui venait de lui arriver. Il a raconté qu'il avait été assailli et roué de coups par deux nègres, à cinq milles au-dessus de Carrollton, sur la rive gauche du fleuve, et, pour comble d'infortune, dépossédé de tout son avoir, une somme de $55. Le Chinois pleure sur ces dollars perdus et n'en revient pas de la perversité humaine.

Paragraphes.—Un vol s'est commis, hier matin, rue Conti, 432, au préjudice de Mme Buckley. Le butin enlevé n'est pas d'une valeur considérable. Les auteurs du vol sont Jos Copeland, Freyland, homme de couleur, dont le signalement a été donné à la police.

—Un second vol s'est commis hier matin, mais plus important que celui que je premier. Des individus qui n'ont laissé aucun indice de leur identité, se sont introduits, sont entrés avec effraction dans le débit de liqueurs du coin des rues St. Louis et Dauphine, tenu par M. H. Smith, et en ont emporté maints articles.

—*On* nous prie d'annoncer que la bague en diamant mise en loterie au festival de la société des Pêcheurs Louisiane, a été gagnée par le No. 598. Elle est déposée au magasin de M. J. G. L. Feltz, 119 rue Royale, et pourra y être réclamée.

—Un troisième vol a été commis encore hier matin et dans le Deuxième District. On s'est introduit dans le magasin de chaussures de M. Rouvel, à l'angle des rues Villers et St Louis, et on en a enlevé un grand nombre de chaussures. Mme Rouvel n'est éveillée au bruit qu'ont fait les voleurs; et son mari, appelé par elle, a pris les importuns visiteurs en fuite en leur tirant dessus un coup de pistolet. Un vieil habit gris et des vaches usées ont été trouvés par M. Rouvel. Peut être ces articles serviront-ils à éclairer la police dans ses recherches (?)

Mystère—Notre corps de police qui se pique de posséder de très bons limiers, vient de faire une découverte mettant ces derniers à la hauteur du fameux Lecoq de leur illustre, de révéler leurs habileté.

Deux gamins, hors d'haleine, épeurés, en proie à une cruelle émotion, se précipitaient hier à la salle de police de la rue Carondelet, en faisant part au chef des *détectives* de l'horrible spectacle qui venait de s'offrir à leurs yeux : en jouant dans une cour du voisinage, ils avaient aperçu dans un baril, un bras humain.

Craignant d'être victime d'une fumisterie, d'une honteuse mystification, l'argent de police qui avait reçu mission de suivre les gamins ne disséminait par son incrédulité, il la proclamait hautement même; mais il n'a pas tardé à partager l'horreur de ses petits compagnons à la vue du membre arrondi dans le barillet, et un état de désordonné pitoyable.

Les constatations d'usages faites, il a fallu trouver un lieu de sépulture à cette fraction même d'un corps humain.

Voilà pour la justice. L'occasion d'instituer une enquête, de poursuivre de subtiles recherches. La police est sur la voie d'un crime ses données sont relativement nulles; mais elle a déjà mis en lumière des forfaits bien plus entourés de mystère que celui qui nous occupe.

Le Journal du Havre :

L'élection de Castres, qui a remplacé un républicain, M. Frédéric Thomas, par un monarchiste, M. Avrial, a une majorité assez considérable ; l'élection de Castres venant après celle de Dieppe, qui a remplacé M. Lacaze, républicain, par M. Grout, monarchiste ; après celle du XVIe arrondissement de Paris, qui a remplacé M. Marmottan, républicain, par M. Calla, monarchiste, ne laisse pas que d'agiter les gens amis sincères et éclairés de la République. Il y a un système assez fâcheux, en ce sens qu'il apparaît que les électeurs semblent s'éloigner d'un régime auquel ils étaient venus depuis dix ans, avec une entière confiance.

Mais, ce qu'il y a de plus étrange et de plus désolant, c'est de constater qu'au lieu de voir, dans ces trois échecs successifs des candidats républicains, un avertissement, au lieu d'y puiser une énergique résolution, les républicains se rejettent le tort les uns sur les autres, avec une violente acrimonie. Au lieu de se demander si ce ne sont pas leurs divisions, leurs querelles, les accusations qu'ils se renvoient les uns aux autres, qui sont la cause de cette espèce de revirement, ce désarroi, au lieu de s'assagir et de s'observer un peu, on s'entend, d'un côté comme de l'autre, que réformations plus ardentes et plus vives.

L'organisation de l'exposition des arts industriels qui doit avoir lieu au mois de mai prochain au palais du Louvre, à Paris, et dans laquelle figureront les joyaux de la couronne, se poursuit très activement.

Le comité de patronage de cette exposition est composé de sénateurs, de députés, de conseillers municipaux et de diverses notabilités du monde artistique et industriel.

Les produits de cette exposition seront affectés aux écoles professionnelles.

Elle comprendra les objets rentrant dans la catégorie de la joaillerie, de la bijouterie, de l'orfèvarie, de l'horlogerie et des industries des métaux précieux et des bronzes d'art.

Une classe spéciale est réservée aux syndicats ouvriers et aux ouvriers pour exposer des objets de leur création.

Quand la loi d'émancipation graduelle a été votée à Cuba, il y a plusieurs années, la population esclave était évaluée à 385,355. Elle est bien réduite, aujourd'hui ; on compte 286,000 affranchis, et tous les calculs portent à croire que, dans un an, l'esclavage aura complètement disparu.

Nous lisons, dans un des principaux journaux de Paris :

Nous appelons la plus sérieuse attention de nos lecteurs sur la lettre suivante, que veut bien nous adresser un homme dont la compétence est incontestée :

Monsieur le rédacteur,

Je viens de faire, avec quelques amis, des ingénieurs, des chimistes et des industriels, un voyage d'études en Allemagne. Je vous demande la permission de vous soumettre quelques observations qui m'ont été suggérées par une excursion qui n'était que professionnelle et qui a été féconde en enseignements généraux.

Il s'agissait pour nous de la question ouvrière, qui, vous le savez, est entièrement liée à l'agriculture, et il est bon de dire la vérité sur nos voisins, vérité dont il ne sera bientôt plus temps de profiter.

L'Allemagne produit aujourd'hui plus de 500 millions de sucre et de mélasses ; elle inonde les marchés du monde, et pendant qu'au delà du Rhin la production augmente dans des proportions effrayantes, la nôtre diminue avec la même rapidité.

En se basant sur l'argument rebattu de l'émigration allemande on s'imagine que le pays est pauvre, à bout de ressources, poussé enfin, par ce que Darwin a appelé le combat pour la vie, à l'industrie de la guerre. Cette erreur est de celles que nous pourrions bien expier, et celui qui le premier a paré d'un Sedan industriel a admirablement défini nos craintes.

En Allemagne la culture est tellement riche, qu'elle paye ses chevaux pour les champs jusqu'à 2,000 francs la pièce ; le sol devient chaque jour plus cher, *criterium* d'une incontestable prospérité Chez nous, au contraire, la propriété foncière baisse toujours.

Pendant que nos usines se ferment, découragées et impuissantes ; pendant que les plus honorables maisons tremblent pour leur honneur commercial jusqu'à l'écroulement, nos voisins, fatalement entamer, là-bas les établissements s'élèvent de tous côtés, avec un personnel d'élite épris de science et de progrès, et, il faut bien le dire, fortifié par un progrès persistant.

Tandis que nous subissons une législation improvoyante, le gouvernement allemand s'inspire des intérêts de ses nationaux et les protège par tous les moyens possibles.

Dans ce pays dont chez nous les romanciers écrivent Phistoire, le bien-être augmente dans des proportions telles, qu'il est temps de détruire la légende de sa pauvreté avec laquelle on berce les ignorants.

Quelques exemples suffiront pour montrer combien l'industrie nationale est en péril. J'ai rencontré à Berlin un grand fabricant de soieries de Lyon ; ses expéditions en Allemagne diminuant de jour en jour, il attribuait ce déclin à l'insuffisance de ses voyageurs. Il est arrivé, et il a trouvé ses acheteurs pour une moitié au moins, de plus que les années précédentes, et payées à des prix inférieurs à ceux des fabricants allemands. Je puis garantir qu'il existe à Roubaix des maisons qui soutiennent en France des étoffes dites de Roubaix fabriquées en Allemagne. Nous exportons des mérinos, aujourd'hui la marché allemand nous est fermé. Je craindrais, en continuant l'énumération, d'abuser de votre hospitalité.

Quant à l'industrie sucrière, que je connais mieux, elle est perdue pour la France si, comme je le disais plus haut, le gouvernement ne vient pas à son secours par une législation protectrice, qui n'établit pas l'impôt sur la betterave. Avec cet impôt, qui rencontrerait réclamé, les conséquences sont inappréciables. Deux cents fabriques nouvelles s'installeront, les ateliers se reproduiront leur activité, les défrichements, les irrigations, augmenteront un nombreux bétail dont le fumier, améliorant nos terres, augmentera le rendement des céréales. Au lieu de compter les richesses d'un intelligent *élevage*, la France pourra donc non-seulement se suffire pour la main-d'œuvre, mais encore pour la main-d'œuvre de l'étranger par quantités considérables, mais, en abaissant les prix, l'alimentation populaire sera plus facile et l'heure de l'exportation sera prochaine.

On dit que quand l'agriculture va tout va. Eh bien, monsieur, en opérant cette évolution économique les chiffres garantissent le succès. Ils prouvent que dans les villes à la rencontre d'un labeur incertain. Au lieu du chômage et de la misère, les travailleurs auront la vie heureuse de la campagne, et ils ne rencontreront pas devant l'éventualité d'une longue maladie, la cause de leur désespoir. Ce point de vue encore ils seront loin par la France.

Si vous croyez, monsieur, que ces réflexions aient leur prix, je vous demande de les publier en vous assurant que je suis mû non devoir à prêcher un système, ce qui n'est pas allemand, c'est parce qu'il est bon

Veuillez agréer, etc

SIMON LEGRAND,
maire d'Auchy (Nord).

On lit, dans le *Soir*, de Paris :

Pendant que les ennemis de la liberté s'organisent pour la lutte, fondent des comités, achètent des journaux pour en avoir là où ils n'en manquent, pour en supprimer là où ceux-ci divisent leur parti, il semble que les républicains accroissent incroyables maîtres absolus et sans condition de l'esprit public, sure du triomphe, fussent-ils sans chefs, sans discipline, sans concorde et sans lien.

Cet optimisme, cette vanité, cet aveuglement, sont vraiment extraordinaires. Ils ont déjà été châtiés l'année dernié, e comme ils le méritaient, lors des élections Pieyre, Gallis et consorts. Il y a quelques mois à peine, pendant cet fait qu'une circonscription ultra-radicale de l'Hérault nous battait, nous avions au centre droit dégnisé en centre gauche. Dans la Seine-Inférieure, nous avons par du le siège de M. Lanel

Tout récemment encore, les monarchistes, énergiquement, non sans raison, d'une élection à Pontoise, le bien-être ils ont enlevé aux républicains ce conseil général un siège que ceux-ci occupaient depuis près de vingt ans. Aujourd'hui encore, un réactionnaire va vient-il nas de s'emparer, à Castres, du siège de Frédéric Thomas ? Personne ne s'occupe de ces détails, indigne du prétexte ; personne ne semble se préoccuper des élections de 1885. Pendant que les royalistes ont des comités et des caisses noires dans tous les départements, rien n'est fait de notre côté. Nous n'avons même pas les élections prochaines se feront au scrutin de liste ou au scrutin d'arrondissement. Toute la vie politique en parti pas fait confinée dans ce grand problème : Réussirons-nous à renverser le ministère ? réussirons-nous à le maintenir ?

La République Française :

A l'heure présente, Painlevé, le manufacturier anglais conduisent le travail comme un devoir envers lui-même, comme une mission à remplir dans la société. Il a pour but de maintenir, d'assurer la prépondérance de son pays, d'augmenter son influence dans le monde. Quelle que soit la richesse accumulée, celle ne le dispense jamais du travail. Quelque recherché que soit le confortement dans Boutilloy, d'un luxe inouï débouché, il peut bien s'adjoindre des collaborateurs quand l'âge a diminué son activité première ou lorsque l'importance des affaires dépasse la puissance de travail d'un seul dirigeant ; mais il reste debout sur la brèche jusqu'à la dernière heure, il vout ressentir la profonde satisfaction de faire fructifier des millions de livres sterling, de diriger, conduire, gouverner des centaines, des milliers de travailleurs, pour l'honneur de son nom et la gloire de la vieille Angleterre.

Des leur adolescence, les fils de cette bourgeoisie ou plutôt de cette aristocratie industrielle et marchande sont an comptoir, au bureau, à l'atelier, souvent ils montent sur le navire qui va porte sur tous les points du globe les produits de la mère patrie. Aussitôt que possible ils sont mis en mesure de voir, de juger, de décider par eux-mêmes, c'est l'école de l'initiative, de la responsabilité.

En France, notre bourgeoisie, qui devrait être la pépinière de l'industrie et du commerce, semble vouloir renier son origine et considérer le travail comme une épreuve pour arriver à la vie oisive. Cette préoccupation dominante : se retirer des affaires, fuir l'industriel et le commerçant dès qu'il devient maître de maison ; elle le rend hésitant, timoré. Il n'ose ni ne veut rien risquer en vue d'un avenir éloigné. Avant 1860, mature du marché intérieur, il faisait son affaire en rançonnant le consommateur. Depuis cette époque il a fait, progressé même par suite des nouveaux moyens de transports, en vertu de la force acquise, de la réputation du produit français, beaucoup plus que par ses efforts personnels.

C'est à regret, toujours en retard sur ses concurrents étrangers, qu'il se risque à quelques progrès, modifie ses usages commerciaux, ses procédés de travail. Les bénéfices qu'il réalise ne sont pas pour lui le moyen d'augmenter sa puissance industrielle, de perfectionner le produit ; les bénéfices n'ont d'autre destination que de lui constituer une fortune mobilière ou immobilière à l'abri des aléas du travail. Au lendemain de la guerre, de 1872 à 1878, nous avons été favorisés d'une période de surexcitivité industrielle coïncidant avec une série d'excellentes récoltes. C'était le moment de nous outiller, de rétablir notre situation compromise par la défaite ; l'Amérique, l'Allemagne nous donnaient l'exemple. Nos industriels (l'immense majorité du moins) n'ont rien fait si ce n'est capitaliser ou spéculer.

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

La police à la recherche des dynamiteurs.

Paris, 15 avril—Plusieurs détectives anglais sont arrivés à Paris, afin de traquer les dynamiteurs. Malgré le rapport du colonel Majendi, on affirme que la dynamite employée à la gare Victoria venait d'une fabrique située entre Amiens et Boulogne.

Une rumeur circule qu'une tentative sera faite sous pe